

Arrêté ministériel n° 92-693 du 25 novembre 1992 fixant les règles générales de construction, d'installation et d'entretien des ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques et trottoirs roulants

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	25 novembre 1992
Publication	Journal de Monaco du 4 décembre 1992 ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématique	Normes techniques et de sécurité de construction

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/1992/11-25-92-693@2007.12.01>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 4 décembre 1992

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1992/Journal-7054>